Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 8

Artikel: Echo des guerres de religion sous Catherine de Médicis et Philippe II
Autor: Voruz, H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-11609

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Louis Sterner fut non seulement auteur d'une chronique, mais encore copiste d'une autre, celle de son compatriote Jean Lenz, maître d'école à Fribourg. Ils racontent tous deux les mêmes événements, mais Lenz écrit en vers.

Sterner est aussi l'auteur d'une rédaction fribourgeoise de la grande chronique de Diebold-Schilling, de Berne, sur les guerres de Bourgogne.

Un autre Fribourgeois, qui figure dignement à côté des Justinger, des Jean Gruyère, des Nicod du Chastel, des Hans Fries, et surtout des Louis Sterner, est le conseiller Pierre Fruyo. Mais son principal mérite à l'admiration de la postérité est d'avoir copié et collectionné toutes les chroniques qu'il connaissait de son temps. Il vivait vers 1550.

M. le professeur Büchi a consigné le résultat de ses recherches dans le dernier volume des *Freiburger Geschichtsblætter* qui renferme encore d'autres travaux intéressants dus à M. Wattelet, avocat à Morat, à M. le Dr et professeur Holder, etc. E.

Echo des guerres de religion sous Catherine de Médicis et Philippe II

(*Extrait des manuaux de l'ancienne commune de Villette.*)

La dimanche 4e de janvyer 1568. Les gouverneurs des quarts de la perroisse hont apporte largent de la collecte faicte pour les pouvres fidelles dechasses pour la parolle de Dieu estant a Geneve. Premierement le gouverneur de Grandvaulx a delivre 52 fl. — Chynaulx Lalex et boussans 51 s. — Aran et chastagnye 7 fl. 6 s. — Espesses 10 fl. — Villette 9 fl. 1 s. — Riex 15 fl. — Cullye 135 fl. – Le corps de la commune assavoir le grand gouverneur par commandement des srs du conseil 20 fl. — Somme 252 fl. 10 s.

Le lundy 5e de janvyer. Largent dessus mentionne a este delivre a claude de Place pour le porter a Geneve pour les pouvres fidelles dechasses pour la parolle de Dieu. Et luy a este donne charge par les srs du conseil den delivrer seulement 250 fl. a ceux qui auront charge dedans Geneve de la dispensation des collettes des pouvres fidelles Et que les aultres 2 fl. et 10 s. debvoyent estre gardes et employes pour supportation des despens.

Le vend 16e de janvyer. Cl de place a refferu suyvant sa charge avoir delivre par commandement du Sr syndique Bernard de Geneve largent de la collecte envoye pour les pouvres fidelles dechasses pour la parolle de Dieu a deux srs diacres Lesquelz en

hont faict confession et quittance de leur main davoir receu du dit de place 250 fl. envoyes par les srs du conseil de la paroisse de Villette pour subvention des pouvres estrangiers Lesquelz diacres se sont soubsignes sappellans lung Bude laultre Dallamont Aussi a refferu ledit de place comment lesdits Srs de Geneve luy hont envoye les semaisses de leur vin Et a faict le Sr syndique Bernard grandes remerciations avecq plusieurs presentations de plaisirs honneurs et services a tous ceux de la perroisse de Villette tant en general quen particulier. Et a este despendu audit voyage 6 fl. et 1 s.

Le 17 decembre 1568. Cl. paschod gouverneur Despesses a delivre pour les pouvres fidelles de france pour la collecte par luy faicte audit village ass. 5 fl. 3 s.

Iq bolomey gouv. Darans 7 fl. 4 s.

Ls bourgognyon gouv. de Riex 8 fl. 3 s.

Estienne gidey gouv. de Grandvaulx 20 fl.

Cl. des foux, gouv. de Villette 11 s.

De largent de la commune 10 fl.

Lequel argent a este donne a Sr Pre Sordet pour le porter a Lausanne et le delivrer a ceux qui auront charge de le distribuer aux pouvres fidelles.

Riex, décembre 1901.

H. Voruz.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

*** Le canton de Neuchâtel a cherché depuis quelque temps à se donner une **loi sur la conservation des monuments historiques.** Cela n'a pas été aussi facile que dans le canton de Vaud, et, soit indifférence de la part des uns, soit opposition de la part des autres, le principe du classement n'a pu être adopté par la commission législative. Dans la séance du printemps au château de Valengin, la Société d'histoire et d'archéologie s'est occupée de cette question intéressante et M. Ph. Godet, qui remplissait les fonctions de président en lieu et place de M. de Chambrier, a encouragé ses collègues à créer un mouvement favorable dans les populations en faveur de la conservation des monuments intéressants qui existent encore dans le pays.

La Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel aura sa séance d'été à Peseux le 15 septembre.